MAIRIE DE BEAUVILLE - 47

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : En exercice : 15

Présents : 10 Pouvoirs : 3 Votants : 13

Le 23 juillet 2025 à vingt heures, le Conseil Municipal de la **Commune de Beauville**, dûment convoqué le 16 juillet 2025 s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur ROUX Patrick, Maire.

**Présents :** Mme ARCHAMBAULT DE VENCAY Elisabeth, M. CADEILLAN Yohan, Mme CREBESSEGUES POUJADE Amandine, Mme DAUMIERES Céline, Mme GARY Aline, Mme LOGIE Christiane, Mme REIMHERR Annie, Mme RICHARD, M. ROUX Patrick, M. STOKOWSKY André

**Excusés :** M. ARBUS Frédéric, M DUMORA Gabriel, M. MALLETERRE Cyril, Mme MERLE Corinne, M. SEMPO Xavier

Pouvoirs: M DUMORA Gabriel à Mme DAUMIERES Céline, M. MALLETERRE Cyril à M. ROUX Patrick,

Mme MERLE Corinne à M. STOKOWSKY André

Secrétaire: Mme CREBESSEGUES POUJADE Amandine

# D 2025 040

### Validation des tarifs des repas et des goûters

Vu la délibération D 2025 039 relative à la prolongation du dispositif « Cantine à 1 € » ( tarification sociale)

Monsieur le Maire propose de valider les tarifs de la restauration scolaire, périscolaire et du goûter comme suit

# Cantine scolaire (à compter du 1er septembre 2025) :

| Quotient familial  | Tarif |  |
|--|-------|--|
| Inférieur à 700 €  | 0,80€ |  |
| De 701 à 1000 €  | 1€    |  |
| A partir de 1001 €                                       | 2 €   |  |
| Sans fourniture de l'attestation<br>du quotient familial | 3€    |  |

Equipe enseignante:5€

Cantine périscolaire (mercredi et vacances): 3,60 €

Goûter: 0, 70 €

# Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- **DÉCIDE** de fixer la tarification de la restauration scolaire (tarification sociale), périscolaire et du goûter tels que définis ci-dessus.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents au dossier.

Votants: 13 Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus Affiché le 24 juillet 2025 Au registre sont les signatures

Pour copie conforme, le 24 juillet 2025

La secrétaire de séance Le Maire

Amandine CREBESSEGUES POUJADE Patrick ROUX